

École Sainte-Clotilde

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Sainte-Clotilde tenue le jeudi 8 juin 2023 à 19h40 au salon du personnel de l'école Ste-Clotilde

Étaient présents:

Direction :	Line Martineau
Parents :	Cynthia Ménard, Marilou Vincent, Renée Sainte-Marie et Katlyne Dupuis
Enseignants :	Tricia Bédard-Goyette et Philippe Caron-Perras
Service de garde :	
Personnel de soutien :	Patricia Bezeau et Julie Tremblay
Représentant de la communauté :	
Secrétaire de la réunion :	Patricia Bezeau
Absence(s) :	
Public :	Stéphane Guénette (substitut)

1. Mot de bienvenue et lecture de l'article 71 de la LIP

Ouverture de la réunion à 19h40. Cynthia souhaite la bienvenue à tous les membres. Line fait la lecture de l'article 71.

« Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés, avec soin, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté. »

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire

Patricia est nommée secrétaire de la séance.

3. Vérification des présences et du quorum

Il y a quorum.

4. Période de questions du public

Aucune question du public.

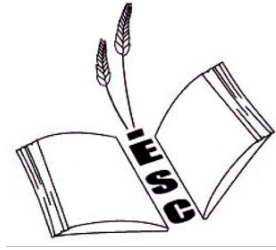
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Line demande d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

7.9 Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil (400 \$) (ART. 66 et 108)

Proposé par Kathleen d'approuver l'ordre du jour.

CÉ 22-23.48



École Sainte-Clotilde

6. Lecture, adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 4 mai 2023

Le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Proposé par Marilou

CÉ 22-23.48

Ensuite, les suivis suivants ont été faits :

- **Sondage heures de fermeture du SDG**
Julie nous présente le sondage qui a été fait auprès des parents concernant l'heure de fermeture. L'heure de fermeture restera à 17h45. Le tout sera réévalué au printemps prochain.
- **Danse du SDG**
Les danses du SDG ont eu beaucoup de succès, ils ont amassé un montant de 1465 \$ lors des deux premières soirées. Au total, 224 enfants ont participé. L'activité sera reconduite l'an prochain. Probablement en octobre, en février et en mai.
- **Petit potager**
Le traiteur demeurera le Petit potager pour l'an prochain. Le prix sera de 6,25\$ mais la portion sera plus généreuse et il y aura quelques nouveautés.
- **Sondage auprès des élèves en lien avec les règles de vie**
Le sondage sera fait auprès des élèves au courant de la semaine prochaine. Afin que les règles soient mises à jour dans l'agenda si nécessaire.

7. Dossier menant à une prise de décision :

7.1 Régulation du fonds à destination spéciale 2^e partie (ART. 94)

Line présente les dernières modifications concernant les fonds à destination spéciale.

Approuvé par Cynthia

CÉ 22-23.49

7.2 Adoption des règles de fonctionnement du SDG : volets financiers du SDG et du SM (ART. 77.2)

Julie nous présente la grille de tarif.

Approuvé par Marilou

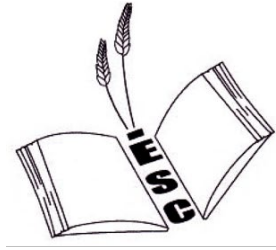
CÉ 22-23.50

7.3 Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (Art. 76 et 110.2)

Line présente la version finale. Elle mentionne que les intervenants essaient de trouver un système dans lequel tous les intervenants pourront écrire les interventions sur l'enfant.

Approuvé par Tricia

CÉ 22-23.51



École Sainte-Clotilde

7.4 Approbation du don de 10 000 \$ de la caisse populaire Desjardins pour l'achat de portables en 6^e année (ART. 94)

Approuvé par Kathleen

CÉ 22-23.52

7.5 Approbation de l'utilisation de 2 258,11 \$ des IFDS pour le spectacle de fin d'année (ART.94)

Approuvés par Marilou

CÉ 22-23.53

7.6 Approbation des activités éducatives (Art. 87 et 89 LIP)

Line détaille la liste des activités faites récemment et celles à venir. De plus, elle explique les paiements qui ont été faits.

Approuvé par Tricia

CÉ22-23.54

7.7 Actualisation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation (Art. 75.1)

Line présente le nouveau plan de lutte, un sondage a été fait auprès des élèves ainsi que leurs parents.

Line le fera parvenir par courriel au CÉ pour approbation lorsqu'il sera terminé.

7.8 Bilan des activités du conseil d'établissement (Art. 63) en prévision de l'adoption du rapport annuel

Line présente tous les dons qui ont été faits, les activités extérieures, etc. Le document est disponible sur la TEAMS pour consultation.

7.9 Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil (400 \$) (ART. 66 et 108)

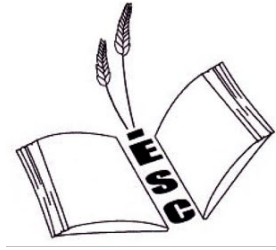
Approuvé par Philippe

CÉ22-23.55

8. Dossiers d'information

8.1. Mot du représentant au comité de parents du centre de service scolaire.

Cynthia explique que le principal point de la dernière rencontre était la consultation sur le Règlement sur les plaintes autres que celles touchant les services éducatifs. L'objectif est de se conformer à la *Loi sur le protecteur national de l'élève* qui remplace maintenant le processus de traitements des plaintes. C'est seulement pour tout ce qui est lié aux fonctions



École Sainte-Clotilde

du CSSDGS.

8.2. Mot de la direction

- Line rappelle aux membres du CÉ que l'AGA aura lieu de 14 septembre 2023. Les postes en élection sont ceux de Katlyne et Renée.
- Coup de cœur pour toute l'équipe-école et le CÉ

8.3 . Mot des enseignants

Philippe revient sur la classe verte, il était agréable de voir les élèves dans un milieu différent. Tricia nous mentionne que les sorties sont appréciées des élèves et des enseignants. De plus, elle résumé les activités à venir pour souligner la fin de l'année scolaire.

8.4 Mot de la technicienne du service de garde

En juillet, les membres du CÉ recevront par courriel pour approbation le programme du SDG incluant les valeurs et les activités prévues.

8.5 Correspondance

Aucune correspondance

8.6 Dépôt de documents

L'ensemble des documents de la rencontre du CÉ et du comité de parents du centre de service scolaire seront déposés dans la TEAMS

9. Autres sujets

10. Levée de la séance

La séance est levée à 20h55

Line Martineau
Directrice

Cynthia Ménard
Présidente